

## Le Conseil municipal ...

... s'est réuni en séance publique vendredi 6 novembre 2015 à 20h45 sous la présidence de Jacqueline Picart, maire. Tous les élus étaient présents sauf Thierry Fallet (absent) et Rénald Labbé (excusé). Elu secrétaire de séance : Louison Tanet.



**Charte commune nouvelle Vallées-en-Champagne** : des élus ont fait entendre leur voix sur l'approbation de la charte, prévue il faut le souligner quelques heures auparavant en séance à Saint-Agnan avec l'ensemble des conseils municipaux et qui a été en fait zappée. « *La charte, c'est du pipeau ! Elle ne vaut rien. Elle peut changer à n'importe quel moment.* » a déclaré Louison Tanet. « *Le Gouvernement change lui-même tous les jours ! Tu fais le saut dans le vide. En dessous de 1 000 habitants, tu ne comptes pas.* » a renchéri Valérie Van Gysel. « *Je ne suis pas contre cette charte mais en 2020, on n'est pas sûr de la représentativité (de chaque commune NDLR)* » a fait remarquer Jean-Louis Picart.

**Adhésion à la commune nouvelle** constituée des villages de Baulne-en-Brie, La Chapelle Monthodon et Saint-Agnan : « *Le 1<sup>er</sup> vote, c'était le principe. Aujourd'hui c'est la réalité* » a précisé la maire en introduction. Résultats du vote à bulletin secret : POUR : 6 voix. CONTRE : 2 voix. Bulletins blancs : 2. A noter que Jacqueline Picart détenait, pour ce vote, le pouvoir de Rénald Labbé.

**Eclairage horloge mairie** : après semble-t-il un changement de lampe, le spot éclairant l'horloge de la mairie a repris du service. Si le laser de la défunte discothèque du Pont de Try près de Dormans fonctionnait toujours, celui-ci ferait pâle figure à côté de ce faisceau lumineux digne de Star Wars. Lors de la séance, Jean-Yves Roulot, 1<sup>er</sup> adjoint, a indiqué qu'il retirera la lampe.

**Stock foncier bâti** : Jean-Yves Roulot a indiqué à ses collègues que la Communauté de Communes disposait d'une superficie de 46ha pour la construction (bâtiments entreprises et maisons d'habitation). 1ha20 est disponible pour le bâti sur le territoire de la commune. La séance a été levée à 22h15.

## Cérémonie du 11 novembre



« Comme d'habitude ! » avait-on entendu en séance de conseil municipal. Pas tout à fait. Cette année, 8 enfants odoniens ont lu *14-18 Folie meurtrière*, un poème de l'auteur, poète et romancier Jacques-Hubert Frougier, puis entonné la Marseillaise lors du recueillement de la population devant le monument aux morts.



## Parking supplémentaire



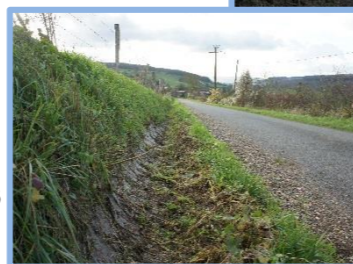
Un emplacement constitué de caillou concassé calcaire 35/01 et pouvant accueillir environ 8 véhicules est ouvert derrière le préau de la salle communale depuis le 23 novembre. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **SARL Prestations des Vallées** de Saint-Agnan. A noter que les 3 adjoints au maire de la commune -Jean-Yves Roulot, Olivier Picart et Alain Destouches- ont mis le bleu de travail pour convoyer les matériaux nécessaires à la réalisation du chantier.

**SARL Prestations des Vallées 6 rue du Clos des Vignes 02330 Saint Agnan. Tél : 06 73 93 69 38.**

## Un rôle d'épurateur

L'entretien des fossés permet de préserver les cours d'eau qu'ils alimentent. Le curage des fossés communaux vient d'être réalisé par l'entreprise **Parisot** de Saint-Denis-Lès-Rebais (77). « *Je suis plutôt satisfait du travail effectué et de la rapidité. Rien à voir avec du curage à la main et surtout beaucoup moins de peine pour Jonathan, l'employé communal.* » note Olivier Picart, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'entretien des espaces. Ce dernier est cependant « un peu déçu que le chauffeur n'ait pas pris le soin de régler son déflecteur pour ne pas que la terre vole trop loin dans les champs déjà ensemencés comme il était convenu à la mise en route le matin. ». Des agriculteurs ne sont pas trop contents. « *Je ne leur donne pas tort* » souligne l' élu.

**SARL Parisot 20 Chantareine 77510 Saint-Denis-Lès-Rebais. Tel : 01 64 04 50 83**



## Le bon plan !

S'approprier la nature pour la magnifier, la sublimer, et faire corps avec elle à travers l'art : c'est ce que font les hommes qui aiment leur terre et désirent s'en inspirer pour créer et donner du sens à la Vie.

**Là où l'Art Pousse** est une association sud axonaise qui a pour vocation de faire s'exprimer des artistes sur les Routes du Champagne afin de valoriser encore plus ces terres et celles qui en sont voisines. Déjà soutenue par le Conseil départemental de l'Aisne, ce collectif associatif a besoin des soutiens des collectivités, des communes et de tous les acteurs des régions des routes du Champagne.

Pour symboliser l'unité des territoires de Champagne, Le Breuil, à la frontière de l'Aisne et de la Marne, accueille une première œuvre depuis le 21 novembre 2015. Implantées près de l'église, **Les Colonnes** resteront sur la commune jusqu'en janvier 2016 et se promèneront ensuite dans les villages des vallées du Surmelin et de la Marne.

L'art sur les Routes du Champagne...



## Les chats errants ne sourient plus !



L'arrêté municipal est en vigueur depuis le 16 novembre dernier. La mairie odonienne a décidé de s'attaquer aux quartiers difficiles. Entendez par là, les rues de la Sensonnaire et de Chézy où des chats non identifiés vivent en groupe dans les lieux publics. Les « greffiers » sont capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux conformément à l'article L214-5 du code rural. Les opérations de capture se dérouleront jusqu'au 7 décembre 2015. La capture est effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale. L'identification des chats est réalisée au nom de la **Fondation 30 Millions d'Amis**. La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L212-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de la Fondation 30 Millions d'Amis.

## Halloween au village



A l'invitation de 2 administrés, de jolies sorcières et squelettes avides de bonbons ont arpenté les rues de la commune, samedi soir 31 octobre. 18 enfants ont sorti des placards ou de l'imaginaire, masques, tenues, maquillages, pour faire peur pendant quelques heures sous la responsabilité et l'accompagnement des parents. Sur son pas de porte, une odonienne a réservé un accueil halloweenien aux petits monstres. « *Halloween, c'est débile comme ceux qui l'organisent !* » a vociféré cette habitante. Des propos qui font chaud au cœur lorsque la fraîcheur d'une soirée d'automne commence à tomber sur le bourg...